



DELIBERATION N° 89-210701
DESIGNATION DE CONSEILLERS TECHNIQUES
ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{ER} JUILLET 2021 – LA CHAPELLE-HEULIN

Vu l'article R711-68 du code de commerce,

Vu le règlement intérieur de la CCI Pays de la Loire qui précise que les conseillers techniques sont désignés par l'assemblée générale parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCI de concours de leur compétence,

Considérant la présentation faite par le président de séance,

Les membres élus désignent en tant que conseillers techniques pour la durée de la mandature :

- Madame Safia D'ZIRI, présidente ADN Ouest, en remplacement de son prédécesseur.
- Monsieur Jérôme LE GALL, président Novabuild, en remplacement de son prédécesseur.
- Monsieur Philippe RETIERE, vice-président Végépolys, en remplacement de son prédécesseur.
- Monsieur Christian ROBLEDO, président Université d'Angers, en remplacement de son prédécesseur.

A noter, la démission de Monsieur Eric VIOLETTE, président Design'in.

Quorum : 24
Votants : 26
Votes "pour" : 26
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Jean-François GENDRON,
président de la CCI Pays de la Loire

